

PREFET DU NORD

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 255 - DECEMBRE 2013

SOMMAIRE

59_Préfecture du Nord

~		• .	,	/ 1
Sec	reta	rist	Ger	iéral
Dec	1 C LU	uuu	501	ici ai

Arrêté N°2013343-0004 - Arrêté portant délégation de signature à M. Thierry		
NELSON chef du bureau de la dépense à la direction des finances, des ressource	S	
humaines et des movens		-



PREFET DU NORD

Arrêté n °2013343-0004

signé par Dominique BUR - Préfet du Nord

le 09 Décembre 2013

59_Préfecture du Nord Secrétariat général DIPP- Direction des Politiques publiques

Arrêté portant délégation de signature à M. Thierry NELSON chef du bureau de la dépense à la direction des finances, des ressources humaines et des moyens



Secrétariat général de la préfecture du Nord

Direction des Politiques Publiques

Bureau des Affaires Départementales et du Suivi de l'Action de

Arrêté portant délégation de signature à M. Thierry NELSON chef du bureau de la dépense à la direction des finances, des ressources humaines et des moyens

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais Préfet du Nord Officier de la Légion d'Honneur Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles :

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, et notamment son article 43 ;

Vu le décret du 8 avril 2011 portant nomination de M. Dominique BUR, Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, Préfet de la zone de défense Nord, Préfet du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2010 modifié portant organisation des services de la préfecture de la zone de défense Nord, de la région Nord-Pas-de-Calais et du département du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2013 portant nomination de M. Thierry NELSON, attaché principal d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, en qualité de chef du bureau de la dépense à la direction des finances, des ressources humaines et des moyens à compter du 30 novembre 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 juillet 2012 portant nomination de Mme Isabelle PEERE, en qualité d'adjointe au chef au Chef du bureau de la dépense à la direction des finances, des ressources humaines et des moyens ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture du Nord

ARRÊTE

Article 1er: Délégation de signature est donnée à M. Thierry NELSON, attaché principal d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef du bureau de la dépense à la préfecture du Nord du département du Nord, à l'effet de signer les correspondances courantes et copies relatives :

 aux demandes de paiement, aux engagements juridiques, aux titres de perception et à toutes pièces comptables relatives aux recettes et dépenses pour lesquelles le préfet est ordonnateur secondaire;

aux titres de perception émis pour le recouvrement des taxes fiscales effectuées à

l'encontre des débiteurs domiciliés dans le département du Nord ;

 au visa exécutoire des bordereaux récapitulatifs des titres de perception émis par la direction régionale des finances publiques du Nord-Pas-de-Calais et du département du Nord.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry NELSON, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 1er du présent arrêté sera exercée par Mme Isabelle PEERE, secrétaire administratif de classe normale d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, adjointe au chef du bureau de la dépense.

Article 3 : Le présent arrêté prend effet à compter du jour de sa publication.

Article 4 : Le Secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le Le Préfet,

- 9 DEC. 2013

Dominique BUR